

**Syndicat Mixte de l'Ouest Lyonnais**  
 25, chemin du stade  
 69670 VAUGNERAY

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS**

**Délibération n°17/2025**

L'an deux mille vingt-cinq

Le treize mai à 18h00

Le comité syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Morgan GRIFFOND, président du Syndicat.

Date de convocation : 07/05/2025

**Nombre de membres**

En exercice : 24

Présents : 17

Votants : 17

**Présents** : AIGLON Olivier ; BIAGGI Olivier, BERARD

Serge ; BREUZIN Fabien ; BROUILLET Isabelle, CHIRAT

Florent, COMBET Damien, COSTE Marc, FOUILLAND

Pierre ; GAUQUELIN Françoise ; GRIFFOND Morgan,

GOUGNE Yves, GRILLON Valérie ; JAUNEAU Jean-

Claude, MALOSSE Daniel, NELIAS Agnès (suppléante de BERGER Marie-Agnès), THIMONIER Jean-Marc,

**OBJET :**

Election d'un(e) secrétaire de séance

**VU** l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose « qu'au début de chacune de ses séances le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire » ;

**VU** l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que cette nomination se fait en principe au scrutin secret par une élection à la majorité, éventuellement à trois tours ;

Le Président expose ce qui suit :

Au début de chaque séance du comité syndical, il convient d'élire un secrétaire de séance et éventuellement un ou plusieurs auxiliaires.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, par 17 voix pour, 0 contre et 0 abstention,

**ELIT** Monsieur GOUGNE Yves secrétaire de séance

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme.

Le Président

Morgan GRIFFOND

